



Des vélos électriques pour l'exemple

Senlis vient d'acheter huit bicyclettes à assistance électrique. Elus et agents municipaux s'en servent déjà pour les déplacements intra-muros.

[| Réagir](#)

Hervé Sénamaud | 24.11.2009, 07h00

Depuis une semaine, on peut voir des agents municipaux mais aussi des élus juchés sur des vélos électriques sillonner la ville. Le maire de Senlis, Jean-Christophe Canter, et son adjoint, William Castel, ont choisi d'acquérir huit vélos électriques pour réduire les émissions de CO2. « Nous nous en servons pour aller chercher ou distribuer le courrier de la mairie, explique William Castel, chargé du développement durable dans l'équipe municipale. Nous avons d'ailleurs calqué l'exemple de la Poste pour choisir des vélos électriques, qui apportent une aide appréciable quand il s'agit de transporter de lourdes sacoches. »

Autonomie de 40 km

L'appui électrique d'un moteur 250 W-24 V s'avère également précieux pour celles et ceux qui ne sont pas très entraînés à la pratique du vélo ou encore aux plus âgés des utilisateurs, qui ne diront pas non à un coup de pouce électrique pour affronter les pavés senlisiens. Les huit vélos sont dotés de pneus suffisamment larges pour supporter le pavage du [centre](#) historique de Senlis. Ces deux-roues, qui coûtent 1000 € chacun, offrent un autre avantage: un gain de temps certain pour circuler dans les étroites ruelles senlisiennes. La batterie permet une autonomie de 40 km avant de devoir s'en remettre à la seule force du jarret.

Les véhicules électriques ne se cantonnent pas aux seuls vélos dans le parc municipal. Deux utilitaires fonctionnant avec cette énergie sont déjà utilisés pour de menus déplacements, comme le ramassage d'objets ou d'appareils demeurés sur la voie publique après la tournée de ramassage des ordures ménagères. « L'objectif à terme est de remplacer progressivement les véhicules municipaux par des véhicules électriques, y compris pour la navette qui dessert le centre-ville, et même jusqu'aux bus, s'enthousiasme William Castel. Mais il faudra plusieurs années avant d'y parvenir. »